CONDITIONS INDISPENSABLES A LA REALISATION DES ANALYSES PAR LE LABORATOIRE NOVELAB

• AVANT LE PRELEVEMENT

Consulter l'ordonnance
Vérifier la date de péremption du matériel (étiquette collée sur la boite de prélèvement)
S'assurer que les conditions de prélèvement sont conformes (état de jeûne, heure de prise d'un médicament etc.)
Vérifier l'identité du patient avec celle mentionnée sur l'ordonnance :

- en cas d'examens d'immuno-hématologie (groupage sanguin, RAI, Coombs) : vérifier la bonne orthographe des noms, prénoms du patient à l'aide d'une pièce d'identité avec photographie.
- en cas d'analyses demandées par la préfecture, l'autorité souhaite que le préleveur vérifie l'identité du patient à l'aide d'une pièce d'identité avec photographie.

• APRES LE PRELEVEMENT

Inscrire lisiblement sur tous les tubes, écouvillons et pots de recueil :
NOM – PRENOM – DATE DE NAISSANCE – SEXE
NOM DE NAISSANCE (obligatoire pour les examens d'immuno-hématologie avec vérification d'une pièce d'identité comportant une photographie).

Si le patient possède une planche d'étiquettes à son nom, utilisez-les après confirmation de l'identité du patient (sauf en cas de demande d'examen d'immuno-hématologie où l'identification du tube doit être manuscrite). Les planches d'étiquettes nominatives sont envoyées au patient sur simple demande au laboratoire.

L'absence ou l'erreur d'identification d'un échantillon est un critère de non-conformité et peut entrainer la non execution des analyses.

- **FICHE DE TRANSMISSION DES PRELEVEMENTS**

Une fiche de transmission doit obligatoirement accompagner tous les prélèvements effectués à l'extérieur du laboratoire.

Renseigner tous les items de la fiche de transmission de prélèvement **sans oublier la date et l'heure de prélèvement ainsi que vos coordonnées** afin que l'on puisse éventuellement vous contacter en cas de besoin de renseignements concernant le prélèvement.

Pour une bonne prise en charge du patient, les informations suivantes doivent être reportées sur la fiche de transmission de prélèvement :

Identité patient : NOM – PRENOM – DATE DE NAISSANCE – SEXE - NOM DE NAISSANCE
ADRESSE (*Attention certains patients peuvent présenter les mêmes noms, prénom et date de naissance, d'où la nécessité de préciser l'adresse).*
Pour les analyses demandées par la préfecture et les groupages sanguins / RAI le préleveur doit vérifier l'identité du patient avec une pièce d'identité. Indiquer sur la fiche de prélèvement si l'identité a été vérifiée.

Tiers payant : Afin de pouvoir réaliser le tiers payant, noter sur la fiche de transmission de prélèvement :

Sécurité Sociale :

Le Laboratoire dispose de lecteurs de Carte Vitale : les patients peuvent passer pour faire enregistrer leurs coordonnées.

Dans tous les cas, indiquer : Code caisse, numéro de sécurité sociale, régime (invalidité, ALD, CMU…), date de fin de droits.

Mutuelle :

Le Laboratoire pratique le Tiers Payant avec une majorité de Mutuelles : les patients peuvent passer pour faire enregistrer leurs coordonnées.

Dans tous les cas, indiquer : Nom de la Mutuelle, code préfectoral (= numéro AMC), date de fin de droits.

L'original de l'ordonnance doit être joint à la fiche de transmission prélèvement.

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraire est envoyée au patient.
Coordonnées médecin : Relever les coordonnées du médecin prescripteur et celles du médecin traitant le cas échéant.

Coordonnées préleveur : Indiquer impérativement ses coordonnées ainsi que la date et l'heure de prélèvement.

Mode de transmission : Préciser le mode de transmission des résultats au patient.

Renseignements cliniques : Indiquer les renseignements cliniques en se reportant au chapitre « demande de renseignements particuliers ».

Prescription urgente : Les urgences seront traitées en priorité **dans le seul cas où la mention est faite par le prescripteur lui-même ; dans ce cas seulement cocher la case MEDECIN URGENT.**

ATTENTION : afin de permettre la gestion prioritaire des prélèvements urgents ou nécessitant un traitement pré-analytique rapide par le personnel les réceptionnant au laboratoire :
*- Les boîtes à prélèvement des **urgences** doivent être placées dans un sac rouge ou être identifiées par une étiquette **rouge**.*
*- Coller une **étiquette jaune** (distribuée par le laboratoire) sur les boîtes contenant des prélèvements nécessitant un délai de prise en charge raccourci.*

Nature des analyses : Le verso constitue une aide au choix des tubes, cocher la ou les case(s) correspondante(s) aux analyses prescrites. Lorsque l'ordonnance est jointe dans la boîte et claire sur la nature des analyses à réaliser, il n'est pas obligatoire de tout cocher : dans ce cas, ne pas oublier de noter les renseignements cliniques nécessaires.

NB : Pour la Clinique Mutualiste d'Ambérieu, une feuille de prescription spécifique et personnalisée, comportant l'identification précise du patient, l'identification du prescripteur, la nature des analyses prescrites, les renseignements cliniques ainsi que la date et l'heure de prélèvement sert de fiche de transmission de prélèvement.